

Réf: Dossier N° 062188

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPC LES AGNEAUX »

Siège social Abidjan, Cocody, Akouedo cidex route de Abatta
dans l'église Assemblée de Dieu., Lot 993, Ilot 90 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC LES AGNEAUX »

Objet : ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE- Diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Akouedo cidex route de Abatta dans l'église Assemblée de Dieu., Lot 993, Ilot 90 B

Dirigeant(s) : Mme BOSSO ADROH GISELE épouse SITA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07970 du 10/12/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39438/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

